

Communiqué de presse

M. Driss Benhima, Président Directeur Général de Royal Air Maroc, préside une réunion consacrée au lancement d'un programme de vols innovant pour les saisons printemps - été 2010.

Royal Air Maroc met en service un nouveau programme des vols :

- Progression de l'offre en sièges de près de 10%
- Ouverture de nouvelles lignes internationales
- Augmentation des plages de correspondances
- Doublement des possibilités de vente entre l'Europe et l'Afrique.

* * *

Royal Air Maroc lance à partir du 10 février 2010 une nouvelle grille de programmes de vols et qui sera mise en place durant la période allant du 20 mars au 20 juin 2010.

A cette occasion, M. Driss Benhima Président Directeur Général de la compagnie nationale a tenu une réunion aujourd'hui avec M. Abderrafia Zouitene, Directeur Général Adjoint commercial et M. Hassan Hihi, Directeur Général Adjoint Développement, et les directeurs concernés.

Lors de cette réunion, M. Driss Benhima a souligné le caractère innovant de la nouvelle programmation des vols de la compagnie qui est conçue en adéquation avec les attentes de la clientèle de Royal Air Maroc et en particulier les segments Touristes, Marocains résidant à l'étranger et passagers en continuation via le Hub Casablanca.

La nouvelle programmation prévoit une progression de l'offre en capacité de près de 10% par rapport à 2009 :

- un renforcement des fréquences avec le lancement de vols navettes Casablanca-Paris et Casablanca-Agadir ;
- l'ouverture de nouvelles lignes : Varsovie, Berlin, Zurich, Düsseldorf au départ de Casablanca et Lyon au départ d'Agadir.

Le nouveau programme prévoit par ailleurs des améliorations sensibles à la qualité des opérations de la compagnie au niveau du Hub Casablanca à travers une meilleure fluidité des correspondances, une amélioration de la ponctualité des vols et de la qualité de traitement des bagages.

La nouvelle structure programme des vols comporte un meilleur lissage des horaires des vols au départ de Casablanca : la compagnie passe ainsi de deux à cinq plages horaires, permettant ainsi de doubler les possibilités de ventes entre l'Europe et l'Afrique. Celles-ci passent en effet de 800 à 1400.



La nouvelle grille du programme des vols consolide les acquis historiques du réseau de la compagnie qui a atteint un taux de continuation de 35% pour les passagers en correspondance. Avec la nouvelle structure de son programme, Royal Air Maroc augmente ce taux pour mieux affronter la concurrence sur ses marchés.

Le nouveau programme permet d'apporter aux clients de la compagnie nationale des avantages exclusifs en termes de fréquences, d'horaires et de produits de transit.

Casablanca, le 11 février 2010